

## Grippe A H1N1 : la stratégie de vaccination sous la loupe d'un audit externe

Berne, 27.05.2010 - L'acquisition de vaccins dans le climat d'incertitude du début de la pandémie de grippe A (H1N1) était justifiée, de même que le nombre de doses de vaccin acheté. C'est ce qui ressort du rapport sur l'évaluation de la stratégie de vaccination de la Suisse que le Conseil fédéral a transmis à la Commission de gestion du Conseil des Etats. Selon ce rapport élaboré par des experts internationaux, les personnes désireuses de se faire vacciner ont pu le faire à temps, même si la procédure d'homologation du vaccin a été un peu plus lente que dans certains pays.

Dès le recul de la vague pandémique, le Département fédéral de l'intérieur a mandaté un groupe d'experts internationaux en collaboration avec la société Ernst & Young afin d'évaluer la stratégie de la Confédération concernant la vaccination de la population contre le virus A H1N1. Cette évaluation, publiée aujourd'hui, donne une bonne note à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour l'information à la population, même si elle émet quelques réserves concernant la communication avec les divers acteurs et la coordination dans la communication entre l'OFSP, la Commission fédérale pour les vaccinations et Swissmedic.

Des lacunes sont signalées notamment sur la coordination et la normalisation des plans de pandémie au niveau de la Confédération et des cantons, ainsi que sur la logistique de distribution des vaccins. Ce dernier point est avant tout attribué à la répartition peu claire des responsabilités entre les diverses autorités fédérales et cantonales. La révision en cours de la Loi fédérale sur les épidémies devrait y remédier en étendant notamment les compétences de la Confédération en cas de problème de santé publique majeur.

De son côté, l'OFSP a également procédé à diverses évaluations avec des organisations externes pour améliorer l'interactivité des différents acteurs. L'OFSP a procédé à un débriefing avec ses partenaires cantonaux pour évaluer la collaboration entre la Confédération et les cantons pendant la pandémie de grippe. Un autre débriefing aura également lieu avec les médecins de premier recours. Le but de ces évaluations - qui ne sont pas terminées - est d'examiner les divers processus touchant à la surveillance nationale de la propagation de l'épidémie, la gestion des cas suspects et des malades, l'établissement et la mise en œuvre de la stratégie de vaccination, la mise à disposition de médicaments antiviraux et enfin la campagne d'information pour le grand public. Enfin, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue actuellement l'état de préparation de divers pays, dont la Suisse, avant la pandémie. Le but de ces diverses évaluations est évidemment d'améliorer les processus en cas de survenue de problème

majeur de santé publique et d'adapter le plan de pandémie de grippe, car une nouvelle pandémie peut resurgir à n'importe quel moment.

Des mesures ont déjà été prises au niveau européen. Ainsi, une déclaration d'intention, entrée en vigueur le 12 février dernier, entre l'agence européenne des médicaments EMA et Swissmedic habilite les deux parties à s'échanger des informations dans le domaine de la grippe pandémique (H1N1). Chacune de ces autorités est ainsi en mesure d'accéder aux bases décisionnelles utilisées par l'autre partie pour autoriser la mise sur le marché de médicaments permettant de lutter contre la pandémie. Des négociations pour conclure un accord sont en cours.

Pour rappel, le Conseil fédéral avait décidé en juin 2009 de l'achat de 13 millions de doses de vaccin pour un montant de quelque 84 millions de francs auprès des entreprises GlaxoSmithKline et Novartis. A l'époque, les experts nationaux et internationaux supposaient qu'il fallait deux doses par personne, ce qui n'a finalement pas été nécessaire. Environ 15% de la population suisse et 27% des groupes à risque se sont faits vacciner. En septembre dernier, la Suisse s'est associée à l'initiative de dons de vaccins lancée par le président américain Barack Obama et a mis à disposition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) environ 10% des doses de vaccins commandées. Actuellement, près de 7 millions de doses de vaccins sont dans le stock fédéral et près de 1,2 million dans les réserves des cantons. Le Conseil fédéral a par conséquent décidé le 12 mai 2010 d'autoriser les cantons à éliminer les doses du vaccin dont la date de péremption est dépassée. L'élimination de toutes les doses de vaccin périmées coûtera approximativement entre 120 000 et 180 000 francs. Une estimation globale des coûts engendrés par la vaccination n'est pas disponible à ce jour, car celle-ci devrait aussi prendre en compte les coûts logistiques, notamment ceux des cantons, et les décomptes des caisses-maladie.

En Suisse, environ 300 000 personnes ont consulté un médecin pour la grippe A H1N1 depuis la fin avril de l'année dernière. Le nombre de malades de la pandémie de grippe devrait ainsi se situer à quelque 1,5 million de personnes. Au total, la grippe A H1N1 a provoqué 570 hospitalisations. 114 patients ont nécessité des soins intensifs et 20 sont décédés. Depuis avril 2009, 18 000 décès dus à la grippe pandémique ont été enregistrés dans le monde, dont près de 5000 en Europe.

## Auteur:

Département fédéral de l'intérieur

Internet: <a href="http://www.edi.admin.ch">http://www.edi.admin.ch</a>

 $\frac{http://www.bag.admin.ch/dokumentation/medieninformationen/01217/index.html?lang=fr\&msg-id=33231$